

COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON
202 boulevard Aristide Briand - BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02.51.44.27.50. mail. codep85badminton@gmail.com



Procès-Verbal

du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton

n°20 du 8 novembre 2023

Le 08/11/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

Présents :

M. DUBOURG Matthieu

M. QUAIRAULT Bruno

Mme LELOUP Sandra

M. SCHMIT Alexis

M. MOTAIS Stéphane

M. MARTIN Fabien

Mme LACOUR Sylvie

M. LOBREAU Mickaël

M. PETIT Nicolas

Absents :

M. HUVET Alexandre

M. LE ROY Yannick

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

**Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton
n°20 du 08/11/2023**

Le 08/11/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

M. Bruno Quairault préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Approbation du PV de CA n°19 du 13/09/2023
- 2- Point sur la Commission Vie Sportive
- 3- Point sur la Commission Jeunes
- 4- Appel à projets
- 5- Tournoi du Comité
- 6- Programme de formation
- 7- AGE
- 8- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

1) Approbation du PV de CA n°19 du 13/09/2023

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.

Le PV n'appelle pas de remarque particulière.

⇒ Le PV de CA n°19 est adopté à l'unanimité.

2) Point sur la Commission Vie Sportive

- Une boîte mail dédiée a été créée : viesportive.bad85@gmail.com
- Les Interclubs sont lancés et tout se déroule correctement. Certains clubs doivent encore régler leurs engagements, une relance va être faite.

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901

RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

- L'amende due par le club des Achards pour le manque d'un JA en D1M la saison dernière a bien été payée.

3) Point sur la Commission Jeunes

- Les TDJ ont commencé. Il reste à s'occuper de la facturation aux clubs des 2,50€ par joueurs ayant participé à la compétition. C'est le salarié du Comité qui s'en chargeait auparavant. Stéphane indique qu'il va s'en charger.
- Un DDP vient d'être annulé, d'une part par manque de participants, et d'autre part car la ville des Sables d'Olonne avait fermé les salles de sport en lien avec les intempéries.
- Actuellement, aucun retour des clubs en ce qui concerne les inscriptions aux interclubs Jeunes. Nicolas va prolonger la date limite d'engagement, décaler la 1^{ère} date de rencontre et effectuer une relance auprès des clubs.
- Le Comité n'ayant plus de salarié, Nicolas est actuellement seul pour tout gérer au niveau de la commission Jeunes. Il faudrait des volontaires pour le soutenir dans ses missions. Un appel sera lancé lors de la prochaine AG.

4) Appel à projets

Suite à la discussion lors de la dernière réunion de CA, Stéphane nous a envoyé le document lié à l'appel à projets proposé par le Comité. Ce document se veut simple à remplir et à étudier compte tenu des délais assez courts imposés (fin de l'année 2023). Stéphane propose également une planification de la démarche ainsi que les critères de sélection des projets. Ces documents seront envoyés aux clubs dès le 9 novembre 2023.

⇒ Les documents sont validés à l'unanimité.

Les membres du CA sont amenés à voter la somme qui sera investie dans cet appel à projets compte tenu des finances actuelles du Comité. Il est proposé d'y consacrer la somme de 5000€.

⇒ Cette somme est votée à l'unanimité.

Stéphane, Alexis, Fabien et Matthieu se chargeront de l'étude des dossiers reçus.

5) Tournoi du Comité

Bruno a commencé à préparer tous les documents pour le tournoi qui aura lieu les 20 et 21 janvier 2024 à Aizenay.

Une convention avec le club d'accueil va être établie afin qu'ils se chargent de la buvette. Ils garderont 75% des bénéfices à leur profit et reverseront les 25% restants au Comité. Il y a eu peu de bénéfices l'an dernier. Il faut espérer de meilleurs résultats cette année. Il faut 2 noms de JA et un nom de GEO pour la compétition. Actuellement, seul Nicolas indique être disponible. Il reste donc à trouver 2 personnes assez rapidement.

Pour les lots, il est décidé de prendre, comme l'an passé, des bons d'achats utilisables sur le stand présent (Alexis va s'en charger) pour les récompenses et de voir pour les lots d'accueil ce qu'il est possible de trouver (il reste une dizaine de surgrip et une trentaine de jeux de cartes du tournoi de l'an dernier).

6) Programme de formation

Le Comité doit-il organiser des formations type MODEF ou EB ?

Il est décidé de recenser les besoins auprès des clubs avant d'envisager une formation et de voir en fonction des retours. Il faudrait que ce recensement soit fait avant mi-décembre.

7) AGE

Il est décidé de caler une date avant la fin de l'année afin d'élire un(e) nouveau/nouvelle président(e) de Comité.

Cette AGE aura lieu le vendredi 15 décembre 2023 à 20h00 à la Maison des Sports de la Roche sur Yon.

Bruno se charge d'organiser le pot qui sera offert lors de cette réunion.

8) Questions et informations diverses

- La réunion des présidents de Comité qui devait avoir lieu le 5 octobre a été annulée faute de participants disponibles.
- Bruno a assisté au CA de la Ligue du 12 octobre. Il n'a pas noté d'information particulière à nous communiquer.
- Le contrôle technique du véhicule du Comité était à faire avant début octobre. Bruno va se charger de le déposer rapidement. La question est posée de l'avenir de ce véhicule. Faut-il le vendre ? Il est convenu d'attendre de voir les projets pour la saison prochaine avant de prendre une décision. Stéphane a déjà contacté l'assurance afin de réduire les garanties et de passer en contrat petit kilométrage.
- Une formation GEO est prévue le 1^{er} weekend de décembre. Classiquement cette formation était prise en charge par le Comité pour les licenciés vendéens. Continue-t-on ainsi ?

⇒ La prise en charge par le Comité pour les licenciés vendéens est votée à l'unanimité.

Il n'y a plus de salle disponible à la Maison des Sports à ces dates. Il est décidé de chercher une autre salle disponible. Si vraiment aucune salle n'était trouvée, les dates seraient modifiées pour le weekend suivant.

- En ce qui concerne la contractualisation avec la Ligue, Nicolas a assisté à la réunion du lundi 6 novembre. Il y a de petites modifications. Nicolas nous fera suivre le document lorsqu'il le récupérera. Les Comités sont appelés à se positionner sur un point fort qui pourrait être repris par un autre Comité et un point faible. Il est décidé de proposer la Ladies Cup comme point fort.

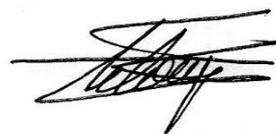
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Bruno remercie les membres pour leur participation.

La séance est levée à 22h05.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

La Secrétaire du Comité



Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.